



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt  
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels  
Agricoles et Forestiers

Séance du 27 juin 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER  
Tél. : 01.34.25.24.26.  
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

### **Avis sur le PLU arrêté de la commune de Genainville**

La commune de Genainville a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 9 avril 2018. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 27 juin 2018.

La commission s'est prononcée sur :

- les règles de constructibilité des zones A et N et plus particulièrement sur la possibilité de réaliser des extensions ou annexes des bâtiments d'habitation,
- les consommations liées à l'extension de la zone U, 0,32ha,
- les 4 STECAL : étang de pêche et restauration, extension du cimetière, station d'épuration, centre équestre et salle des fêtes, site archéologique pour une surface d'environ 15,3ha,
- les emplacements réservés, 2,6ha,
- la zone 1 AU, 1,3ha.

La CDPENAF a émis **un avis défavorable** à ce projet motivé par :

- la trop grande importance de la zone Ap,
- les incohérences sur les règlements des différents zonages A et N et les STECAL,
- l'extension de la zone en U sur une zone Natura 2000.

La présidente de la CDPENAF

Sylvie PIERRARD